



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection
des candidatures à un recrutement sans concours
dans le corps des syndics des gens de mer
par l'entité organisatrice du secrétariat général commun départemental du Calvados (SGC14)
pour la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados.**

L'entité organisatrice du Secrétariat général commun du Calvados – Pôle Ressources Humaines de Caen,

Vu le décret n°2000-572 du 26 juin 2000 portant statut particulier du corps des syndics des gens de mer ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2026 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2026 d'un recrutement sans concours de syndics des gens de mer.

ARRÊTE :

Article 1 : sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des syndics des gens de mer :

- M. THINUS Zéphyre, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, chef du service maritime et littoral, DDTM du Calvados
- Mme LAFORETS Mélanie, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, adjointe au chef de service maritime et littoral, DDTM du Calvados
- M. GUERILLOT Guillaume, attaché principal d'administration de l'État, chef du pôle réglementation et gens de mer, DDTM du Calvados.
- Mme LEMEE Marianne, attachée d'administration de l'État, directrice adjointe du SGCD14

Article 2 : est nommé en qualité de président de la commission de sélection précitée, M. THINUS Zéphyre, chef du service maritime et littoral, DDTM du Calvados

Article 3 : les dispositions du présent arrêté prennent effet au 1^{er} avril 2026.

Fait à Caen, le 01/04/2026

La directrice Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

Signé le 19/05/2026

Marianne PIQUERET